COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19/06/2026

Début de la séance : 20 heures 34 minutes

Présents : Frédéric PAYET, Florence MARIE, Kevin VINCENT, Tony TAVERNE, Julienne PAYET, Anthony MARAIS, Sandra VERGUGHT, Emilie HENAUX, Aurore BEERNAERT, Elodie TOCQUEVILLE, Frédéric DURAND

Absents : David MOISANT (Pouvoir donné à Florence MARIE), Dominique ROUSSEAU, Solange SANCHEZ

Le quorum est atteint (12 présents).

Secrétaire de séance : Emilie HENAUX

Personnes présentes hors conseil : 5 scrutateurs

COMPTE RENDU

I) Le compte-rendu du Conseil Municipal du 05 Juin 2026 est approuvé à l'unanimité

II) Admission en non-valeur

Passage de l'admission en non-valeur

Il est proposé de passer en perte 710,51 € liés à des impayés de cantine et de garderie. Toutes les voies de recouvrement ont été épuisées par la trésorerie dont dépend la commune.

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

Décision modificative du Budget Principal

Il est proposé de transférer 711 € du compte 6068 au compte 6541 afin d'enregistrer la non-valeur.

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

III) Convention MJC Duclair pour l'accueil de juillet 2026

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

IV) Convention intercommunale relative à la scolarisation des enfants hors commune

Il est proposé de voter contre cette délibération.

Pour : 0

Contre : 13

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

IV) Désignation élu communal référent pour engager un dialogue sur la politique cyclable de la Métropole

Proposition de Sandra VERGUGHT pour engager le dialogue avec la métropole

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Est élu :

Représentant : Sandra VERGUGHT

Adopté à l'unanimité

V) Désignation coordonnateur et adjoint au coordonnateur recensement population

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Sont élus :

Coordonnateur : Aurore BEERNAERT

Adjoint au coordonnateur : Emilie HENAUX

Adopté à l'unanimité

VI) Motion pour l'installation d'un locker à Bardouville

Considérant que :

- Bardouville, par sa position géographique au cœur de la presqu'île, constitue un lieu de passage stratégique pour les habitants des communes environnantes, notamment entre La Bouille et Berville ;
- La route du Bac bénéficie d'une fréquentation régulière, favorisant ainsi l'accessibilité et l'utilité d'un service de type locker ;
- Un distributeur de baguettes de pain est déjà implanté sur ce site, démontrant la pertinence de ce lieu pour des services de proximité ;

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Émet un vœu favorable à l'installation d'un locker sur la route du Bac, en partenariat avec l'opérateur identifié.

Il charge le maire de poursuivre les démarches nécessaires pour concrétiser ce projet, dans les meilleures conditions pour la commune et ses habitants.

Adopté à l'unanimité

Fin de l'ordre du jour.

Questions diverses

- Demande sur les travaux dans l'église (sonorisation) + mettre à disposition des chaises
- Félicitation de la propreté des espaces vert

Fin de la réunion à 21h10

Prochain conseil municipal le 28 août 2026 à 20h30 (si nécessité)